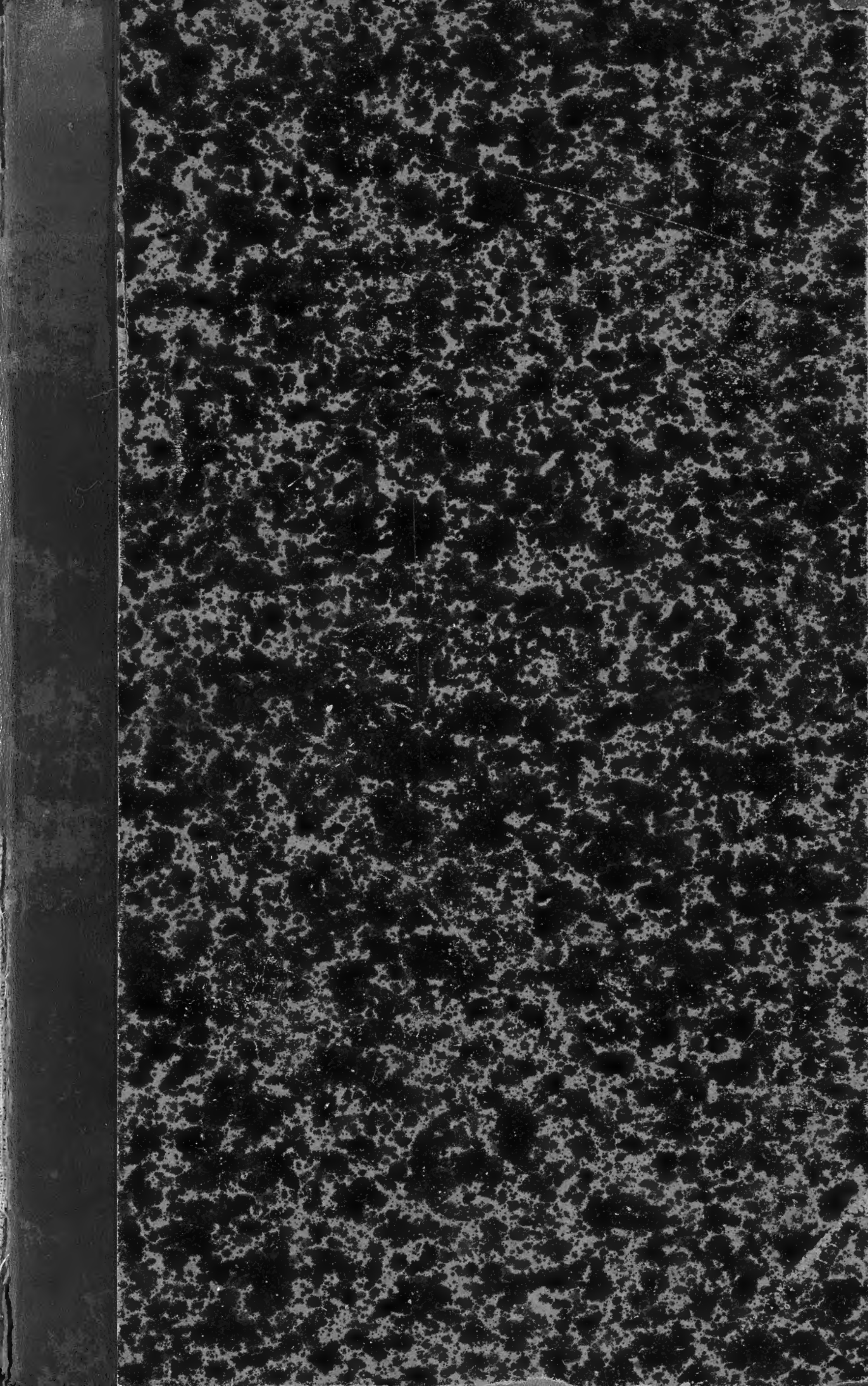




BIBLIOTHEQUE

— : DE : —

ST=ALBERT.

Vitrine *Section* *Rayon*

N° 55 –

Programme d'Enseignement Bilingue à l'usage des Canadiens Français de la Province d'Ontario.

Les Canadiens français de la province d'Ontario n'ont jamais eu l'intention d'éluder ou de transgresser la loi provinciale sur l'Instruction Publique.

C'est dans le but d'en faciliter l'observance que l'Association canadienne française d'éducation d'Ontario, a décidé de publier la présente plaquette.

A la page 9 de la brochure officielle intitulée *Regulations and Course of Study of the Public Schools of the Province of Ontario* (Toronto, 1911), on voit l'article suivant:

"(15) In school sections where the *French* and German language prevails, the trustees *may,* in addition to the Course of Study prescribed for Public Schools, *require instruction* to be given in Reading, Grammar and Composition to *such pupils* as are *directed* by their *parents* or *guardians* to study either of these languages, and in all such cases the *authorized textbooks* in *French* and German shall be used. . . ."

Le Ministère de l'Instruction Publique a parfaitement défini la portée de cet article des Règlements, dans une lettre adressée le 25 juillet 1911 à M. l'Abbé A.-M. Chaîne, curé d'Arnprior, par le Docteur A.-H.-W. Colquhoun, sous-ministre de l'Instruction Publique. Cette lettre disait:

"Reverend and Dear Sir,—

"I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the School Law or the Department Regulations affecting the study of the French language in the Schools.

"I am directed to point out that the question is one entirely under the control of the Board of Trustees. . . ."

"(Sgd.) A. H. W. COLQUHOUN,
"Deputy Minister of Education."

(*Traduction*)

"Je suis chargé par le Premier Ministre, Sir James Whitney, d'accuser "réception de votre lettre du 21, et de vous dire qu'aucun changement n'a "été fait dans la loi scolaire ou dans les règlements du département au sujet "de l'étude de la langue française dans les écoles.

"Je suis chargé de vous faire remarquer que la question dépend entière- "ment des commissaires d'école".

Les Canadiens français qui désirent faire apprendre le français à leurs enfants, dans les localités où ils se trouvent en nombre suffisant, ont le droit d'en réclamer l'enseignement à la Commission scolaire, puisque la question "dépend entièrement des commissaires d'école", comme le dit le sous-ministre de l'Instruction Publique.

Mais si le droit à l'enseignement existe, il faut prendre les moyens de l'appliquer. C'est pourquoi la Commission d'éducation donne ici un programme à l'usage des écoles où les enfants canadiens français sont en majorité ou en nombre respectable.

PROGRAMME.

1° *Jardin de l'enfance* (Kindergarten)

A ce degré, tout l'enseignement sera donné dans la langue maternelle de l'enfant.

2° *Form I* (Junior)

Prières, Catéchisme, dans la langue maternelle, ainsi que toutes les autres matières inscrites au programme des écoles publiques. Lecture — Syllabaire des Frères des Ecoles Chrétiennes, ou Rochon — Epellation, Littérature, Composition, Ecriture, Arithmétique, Géographie, Dessin, Entraînement Manuel, Musique vocale.

Anglais — Un quart d'heure, Berlitz method, illustrated for children.

3° *Form I* (Senior)

Toutes les matières de ce cours inscrites au programme des écoles publiques seront enseignées dans la langue maternelle de l'enfant.

4° *Form II* (Junior)

Prières, Catéchisme (Petit Catéchisme de Québec) dans la langue maternelle de l'enfant et aussi toutes les matières inscrites au programme des écoles publiques pour ce cours: Lecture (Degré inférieur-Magnan) Epellation, Littérature, Composition, Ecriture, Arithmétique, Géographie, Histoire, Physiologie, Hygiène, Dessin, Sciences naturelles, Entraînement manuel, Couture, Musique vocale.

Anglais — Berlitz continué — Lecture, First Reader, Part Second.

5° *Form II* (Senior)

Enseignement donné comme dans la Form II Junior — Lecture française dans le 11e Livre de Magnan.

Anglais — Reading and Spelling, First Reader, Second Part, and Second Reader.

6° *Form III* (Junior)

L'enseignement des matières suivantes sea donné dans la langue maternelle: Prières, Histoire Sainte (F.E.C.) Catéchisme (Petit Catéchisme de Québec) Lecture — Cours Moyen-Magnan — Epellation, Grammaire (Magnan-Tremblay ou Cours de Langue des Frères) Littérature, Composition, Ecriture, Géographie (F.E.C.), Histoire (F. E.C.), Physiologie, Hygiène, Dessin, Sciences naturelles, Entraînement manuel, Enseignement ménager, Musique vocale.

Anglais — Lecture (Second Reader), Spelling, Literature, Composition, Arithmetic.

7° *Form III* (Senior)

Comme Form II Junior, à l'exception de la lecture anglaise, qui se fera dans le Second Reader.

8° *Form IV* (Junior)

Langue maternelle — Prières, Catéchisme (Vandepitte), Lecture (Magnan, cours supérieur) Epellation, Littérature, Composition, Grammaire (Magnan-Tremblay ou F.E.C.), Ecriture, Tenue des Livres, Histoire (F.E.C.), Physiologie et Hygiène, Dessin, Sciences naturelles, Entraînement manuel, Enseignement ménager, Musique vocale.

Anglais — Lecture — Third Reader; Spelling, Literature, Composition, Grammar, Arithmetic, Mensuration, Geography.

9° *Form IV* (Senior)

Langue maternelle — Prières, Catéchisme (Vandepitte), Lecture Magnan-Cours Supérieur, Epellation, Grammaire (Magnan-Tremblay ou F.E.C.), Composition, Ecriture, Histoire, Dessin, Entraînement manuel, Enseignement ménager, Musique vocale.

Anglais — Comme pour la *Form IV* Junior en ajoutant, Physiologie et Hygiène, Natural Sciences and Bookkeeping.

10° *Form V* (Junior)

Langue maternelle — Enseignement Religieux, Lecture (Magnan-Cours Supérieur), Grammaire — (Cours moyen des F.E.C.), Géométrie, Histoire, Sciences élémentaires, Dessin.

Anglais Reading — Fourth Reader, Grammar, Spelling, Composition, Geography, Book-keeping, Algebra.

11° *Form V* (Senior)

Langue maternelle — Répéter le cours précédent, plus l'adoption du Cours Supérieur de grammaire de Magnan-Tremblay ou des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Anglais.—Répéter le cours précédent, et ajouter: Geometry.

* * *

A ceux qui voudraient prétendre que ce programme pourrait nuire à l'examen d'Entrée, au Ve Cours, nous soumettrons le paragraphe A de la sous-section 3 de l'article 13 des Règlements touchant les écoles publiques. Cet article dit:

"(3) (*a*) Pupils who have passed the Junior High School Entrance Examination, and *such other pupils as are considered qualified by the teacher* (Principal) *and Inspector,* shall be *entitled in both rural and urban schools* to receive instruction in the subjects of the *Fifth Form.* . . ."

Voilà donc des données précises qui pourront guider les Canadiens français dans la revendication des droits que leur assurent les règlements officiels des écoles publiques, applicables à ce point de vue aux écoles séparées.

En terminant, nous donnons un tableau de ce que devrait être le cours complet d'enseignement bilingue dans la province d'Ontario.

PROVINCE D'ONTARIO.

Enseignement Bilingue.

1° Ecole primaire.
2° Ecole secondaire.
3° Ecole d'entraînement pédagogique.
4° Ecole Normale.
5° Faculté d'Education.

Système Bilingue.

Définition

Par école bilingue, on entend, en Ontario, toute école où les deux langues officielles au Fédéral sont enseignées.

Division

Le système complet d'enseignement bilingue devrait comprendre:

1 L'Ecole primaire bilingue;
2 L'Ecole secondaire bilingue;
3 L'Ecole d'entraînement pédagogique bilingue;
4 L'Ecole normale bilingue;
5 La Faculté d'Education.

* * *

Ecole primaire

Le cours primaire bilingue dure huit ou dix années et se divise comme suit:

1 Le cours préparatoire, 2 ans;
2 Le cours élémentaire, 2 ans;
3 Le cours moyen, 2 ans;
4 Le cours supérieur, 2 ans;
5 Le cours complémentaire, 2 ou 3 ans.

* * *

Ecole secondaire

Les différents cours de l'école secondaire se divisent en trois degrés correspondant aux cours du *Collégiate*:

1er degré, Lower School, 1 ou 2 ans;
2e degré, Middle School 1 ou 2 ans;
3e degré, Upper School, 1 ou 2 ans.

* * *

Ecole d'entraînement pédagogique

(élèves de 17 ans au moins)

Le cours de cette école est tout à la fois académique et professionnel. Il dure une année et prépare à l'obtention du diplôme de 3e Classe, qui permet d'enseigner pendant cinq ans.

Ecole Normale

(élèves de 18 ans au moins)

Le cours de l'école normale est surtout professionnel et dure huit ou dix mois. Il prépare à l'obtention du diplôme de 2e Classe permanente.

* * *

Faculté d'Education

Les cours de la Faculté préparent à l'obtention du diplôme de 1ère Classe permanente.

* * *

La Commission a cru bon d'ajouter à ces renseignements une formule de requête aux Commissions scolaires, qui facilitera aux parents les premières démandes a faire dans la revendication de l'enseignement de la langue française à leurs enfants.

Cette formule pourra être copiée, signée et envoyée aux commissaires d'écoles.

To the Board of Trustees,

Separate School Section No ....

City, Town or Village of....................

We, the undersigned, duly qualified Separate School Supporters of the City, Town or Village of .... ask that the Board of Separate School Trustees of the said City, Town or Village of .... favorably consider that

Whereas, under Section 15 of the Regulations and Course of Study of the Public Schools of Ontario, 1911, which govern the Separate Schools of Ontario as well, it is said:

> "(15) In school sections where the *French* and German language prevails, "the trustees may, in addition to the Course of Study prescribed for Public "Schools (and Separate Schools as well) require instruction to be given in "Reading, Grammar and Composition to such pupils as are directed by their "parents or guardians to study either of these languages, and in all such "cases the authorized text-books in French or German shall be used. . . ."

And, whereas, the Deputy Minister of Education for the Province of Ontario, Dr. Colquhoun, wrote the following letter:

"Ontario Department of Education,
"Toronto, July 25th, 1911.

"Rev. and Dear Sir,—

"I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge "your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the "School Law or the Department Regulations affecting the study of the French "language in the Schools.

"I am further directed to point out that the question is one entirely under "the control of the Board of Trustees.

"I have the honor to be,
"Your obedient servant,
"(Sgd.) A. W. H. COLQUHOUN,
Deputy Minister of Education.

"To Rev. Father A. M. Chaîne,
"Arnprior, Ontario."

And, whereas, pupils of French parentage and speech number ....in Separate School No. .... in the said City, Town or Village of .... out of a total number of .... pupils attending classes in the aforesaid School No. ...., thus representing *a majority a fair proportion* of the total attendance;

And, whereas, we, the undersigned, parents and guardians of the said children of French parentage and speech, direct them to study the French language,

In consideration whereof, we ask that the French language be taught in Separate School No. .... *in the* .... classes, and that a bi-lingual teacher be retained to give such tuition as is asked for the French pupils.

And the undersigned will ever pray.

Dated at ...., County of .... this .... day of ...., 19..

ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE
:-: :-: D'EDUCATION D'ONTARIO. :-: :-:

BI-LINGUALISM IN ONTARIO.

COMMON SENSE AND PREJUDICE.



PUBLICATION No 5.

OTTAWA

1912.

LA CIE D'IMPRIMERIE D'OTTAWA.

PROVINCE D'ALBERTA

BUREAU DE PUBLICITE

TERRES et AGRICULTURE en ALBERTA

RENSEIGNEMENTS VERIDIQUES ET PRECIS SUR LES RESSOURCES DE LA NOUVELLE PROVINCE D'ALBERTA



COMPILE ET PUBLIE PAR AUTORITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

EDMONTON:
JAS. E. RICHARDS, IMPRIMEUR DU GOUVERNEMENT
1910



EDIFICES DU PARLEMENT D'ALBERTA, EDMONTON

INTRODUCTION.

En présentant les avantages de la province d'Alberta, à ceux qui cherchent à édifier un nouveau foyer, ou qui désirent une sphère plus large pour donner libre cours à leur énergie et à leur esprit d'entreprise, la préoccupation constante a été de n'insérer dans cette brochure que des faits véridiques concernant ces avantages et les ressources diverses de la province; en d'autres termes on n'a eu en vue que de dire les faits de telle sorte que les nouveaux colons trouvent, à leur arrivée, les choses exactement comme elles ont été représentées.

Le climat, la salubrité, les facilités d'éducation, la fertilité du sol, les ressources naturelles et les occasions diverses pour parvenir à l'aisance, sont autant de points qui font l'objet d'une considération sérieuse de la part de ceux qui projettent d'émigrer vers de nouvelles régions. Cette brochure renseignera d'une façon brève, en même temps que sûre, sur les faits principaux concernant ces divers points.

Encore que la perfection ne puisse être trouvée ici plus que partout ailleurs, on estime généralement que l'atmosphère claire et sèche d'Alberta, ses longues heures de clarté solaire, son sol extrêmement fertile, ses occasions nombreuses de conquérir l'aisance, contribuent à faire de cette province une région dont il serait difficile de trouver l'équivalent ailleurs.

Les avantages naturels si abondants de l'Alberta, mis à contribution d'une façon intelligente, concoureront puissamment à l'édification de foyers nombreux et prospères. Tous les faits et les observations, allégués dans cette brochure, sont basés sur l'expérience d'un quart de siècle. Il n'est nul besoin de représenter l'Alberta sous des couleurs trompeuses pour écrire une brochure intéressante aux exemples tentateurs.

La stricte vérité est suffisante pour cela — nous dirons même plus, la vérité absolue est suffisante parfois pour ébranler la crédulité du plus optimiste étranger.

Cependant si l'Alberta est véritablement une région offrant de nombreuses occasions d'un établissement prospère, encore est-il nécessaire de se bien persuader qu'ici, de même que partout ailleurs, le succès ne répond qu'à l'effort individuel et à l'initiative. Quoique des milliers de colons immigrent en Alberta chaque année, il y a encore de la place pour des milliers et des milliers d'autres.

TABLE DES MATIERES

SITUATION ET ETENDUE

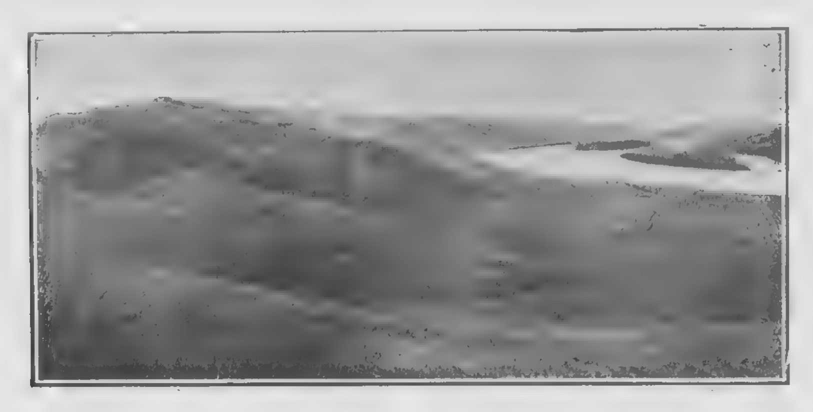
L'Alberta est une des plus grandes provinces de la Confédération canadienne. C'est l'une des deux provinces créées, en 1905, d'une partie de la région connue autrefois sous le nom de Territoires du Nord-Ouest et couvrant l'immense plaine centrale, bornée à l'est par les Montagnes Rocheuses et à l'ouest par les Grands Lacs.

L'Alberta est une province possédant des ressources illimitées; depuis sa création qui date de 4 années et demie elle a prospéré avec une grande rapidité sous le double rapport du peuplement et de la mise en culture. Mais ses ressources sont si vastes, ses richesses naturelles si opulentes et si variées, que la province n'est pratiquement pas encore parvenue au début de son véritable développement.

La surface totale de l'Alberta est de 162,765,200 acres. La superficie des lacs et des rivières étant estimée à environ 1,510,400 acres, les terres couvriraient donc 160,755,200 acres. Si l'on alloue approximativement 60,000,000 pour le versant est des Montagnes Rocheuses, ainsi que pour les montagnes secondaires, les collines et les autres terrains non propres à la culture, on découvre que la surface cultivable de la province s'élève au chiffre formidable de 100,000,000 d'acres.

De cette surface 942,000 acres seulement étaient en culture en 1909.

En élevant ce chiffre à 1,000,000 d'acres pour les terrains en jachères, en foin et les nouveaux labours, il revient donc à dire qu'à peine 1 pour 100 des terres cultivables de la province d'Alberta sont actuellement du domaine de la charrue.



ASPECT PHYSIQUE

L'Alberta est formée d'un vaste plateau incliné dont le bord le plus élevé—d'une altitude variant de 2000 à 3000 pieds—repose sur les contreforts des Montagnes Rocheuses.

L'inclinaison descend lentement vers le nord et l'est: Les prairies, rigoureusement plates, n'entrent pas pour une grande proportion dans l'aspect général; la presque totalité de la région est formée par un terrain ondulé, coupé de forêts plus ou moins denses, de rivières, de collines et de prairies découvertes qui font que l'Alberta présente un aspect physique assez semblable à celui de certaines parties d'Ontario et de l'Etat de New-York.

Des lacs, d'une grande beauté pittoresque, entourés de forêts et abondant en délicieux poissons blancs, sont disséminés sur toute l'étendue de la province.

Partout, la prairie est recouverte d'une herbe luxuriante et de fleurs qui constituaient des pâturages fort appréciés des innombrables troupeaux de bisons d'autrefois.

Encore que la prairie ouverte, et dépourvu totalement d'arbres, constitue l'aspect distinctif de la partie sud de la province ,de vastes espaces de prairies découvertes s'étendent dans le nord, entre les limites des rivières Hay et McKenzie. La plaine du sud se couvre d'arbres dans la région d'Edmonton pour réapparaître, dans toute sa nudité, sous des latitudes plus élevées.

Dans les bassins de la rivière La Paix et de ses affluents sont d'immenses prairies, au sol éminemment fertile, dépassant en étendue de nombreux états de l'Union ou des royaumes européens.

En d'autres endroits on trouve une agréable diversité de prairies et de terrains boisés; cet aspect physique prévaut jusqu'à 600 ou 700 milles au nord de la rivière Saskatchewan.

En fait le jour est prochain où la fertilité et l'étendue combinées des plaines, situées dans les bassins des rivières Saskatchewan, et Athabasca, contribueront plus à rendre le Canada prospère et connu que les provinces arrosées par le majestueux St. Laurent.

"On est surpris, écrit Mgr. Taché, de trouver, dans cette région " de l'extrême ouest et du nord, des terrains cultivables si beaux et " si étendus. Le créateur de l'Univers semble s'être plu à mettre en " opposition la beauté sauvage des Montagnes Rocheuses et la sérénité " captivante des plaines de la Saskatchewan."



Au bord d'un lac!



Une rivière en Alberta.

CLIMAT.

Le développement d'un pays étant lié intimement à ses conditions climatériques, une description complète du climat d'Alberta nous semble nécessaire pour bien faire saisir ses chances exceptionnelles d'avenir.

L'Alberta fut longtemps méconnue au point de vue du climat, aussi bien par la population du Canada-est que par celles des contrées européennes.

Le Canada étant un exportateur considérable de fourrures, on fut de tout temps trop enclin, par une association naturelle d'idées, à croire que cette région était ensevelie durant de longs mois de l'année sous les neiges et les glaces.

Comme question de fait, les territoires fréquentés par les animaux à fourrure (renards arctics, phoques, etc.) sont aussi éloignés de l'Alberta qu'ils le sont des capitales de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Lorsque le gouvernement canadien eut envoyé des explorateurs et des arpenteurs pour prendre possession des territoires du Nord-Ouest, toute impression erronée sur la température d'Alberta dut céder la place à des notions plus conformes à la vérité. On peut compulser les rapports officiels, d'un bout à l'autre, sans rien découvrir qu'une appréciation, en tout point favorable, du climat, des ressources agricoles et de l'avenir réservé au "Grand Nord-Ouest."

Lorsque l'on songe que depuis des siècles les Indiens vivaient dans les plaines de la Saskatchewan et de l'Alberta, n'ayant pour tout abri, été comme hiver, que des tentes de peaux et qu'ils hivernaient leurs chevaux en plein air, ne leur donnant pour nourriture que le foin séché sur pied de la prairie, on arrive à la conclusion que le climat d'Alberta doit exercer une forte attraction sur le colon, au point de vue de sa beauté, en même temps qu'il est éminemment favorable à l'agriculture.

Depuis l'organisation de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, de fréquentes patrouilles, envoyées en tous sens dans les territoires du Nord-Ouest, ont permis de fournir au public de nombreuses observations climatériques qui ont servi puissamment à fortifier l'idée favorable que l'on avait sur le climat de la province.

CONDITIONS CLIMATERIQUES

Des savants éminents, tels que les Professeurs Macoun et Selwyn, le Dr Dawson, Sir Sanford Fleming, etc., ont été chargés



QUELQUES PIEDS DE TOMATES PRES D'EDMONTON



100 LIVRES DE CHOUX

par le gouvernement canadien de missions à l'effet d'étudier soigneusement le climat de l'ouest canadien. Leurs conclusions ont été pleinement confirmées par les milliers de colons qui sont venus dans l'Alberta, on ne connaît aucun de ces derniers qui dut quitter la province en raison de son climat.

Les conditions climatériques générales de l'Alberta sont les suivantes:

(a) On trouve une flore identique dans la région comprise entre les lignes imaginaires d'un triangle dont le sommet serait situé à Pembina, au point où la rivière Rouge traverse la frontière internationale, et les deux angles opposés au lac Athabasca et au coin nord-ouest de la province d'Alberta; cette flore exigeant pour croître une haute température estivale, le thermomètre indique une répartition de chaleur solaire absolument identique sur tous les points de ce vaste triangle.

(b) Des conditions spéciales et exceptionnelles existent pour produire cette haute et même chaleur, règnant dans toute l'étendue de ce triangle, (L'Alberta est comprise toute entière dans cette figure géométrique).

(c) La température hibernale n'entre pour absolument rien dans la croissance et la maturité des céréales qui dépendent exclusivement des conditions atmosphériques prévalantes durant les mois d'été.

(d) La chute d'eau (pluies) durant l'année est répartie d'une façon admirable pour hâter la végétation au moment opportun. Les pluies viennent ordinairement au moment où elles sont nécessaires et cessent dès que la végétation ne les réclament plus, et quand leur persistance serait nuisible à la maturité du grain.

La période des grandes pluies comprend mai, juin, juillet et une partie d'août. La dernière partie de ce mois et septembre sont secs et absolument idéaux pour la moisson et la fenaison.

(e) Les longues heures de clarté solaire, durant les mois d'été, ont pour conséquence une croissance continue et rapide, et provoquent un développement des tissus végétaux d'une promptitude inégalée sous les latitudes équatoriales. Du premier juin au premier août il y a environ deux heures d'obscurité par vingt-quatre heures.

PARTICULARITE DU CLIMAT.

La particularité du climat d'Alberta est due à la conformation physique du continent de l'Amérique du Nord. Le climat n'est pas

entièrement subordonné à la latitude, ainsi que beaucoup de personnes le croient.

L'altitude, les montagnes et les courants aériens sont des facteurs climatériques d'une importance capitale.

Le professeur Macoun, de l'Institut géologique canadien, a établi que les hautes et arides plaines du grand désert américain, s'étendant sur une surface d'au moins 500,000 milles carrés, a une altitude moyenne de 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer, ont une influence favorable sur le climat de la région des prairies s'étendant jusqu'au cercle arctic.



La hauteur des épis dans l'Alberta!

VEGETATION

Une abondante végétation est une évidence indéniable de la fertilité du sol qu'elle recouvre, de l'équilibre de la température et de la suffisance des pluies . Sous ce rapport l'Alberta peut être comparée avec n'importe quelle région située dans la zone tempérée de l'hémisphère nord. On ne trouve pas dans la flore de la province un seul spécimen de plante décélant une tendance arctique ou boréale.

FRUITS SAUVAGES.

Les prunes sauvages, les cerises, les fraises, les framboises et les groseilles de juin sont très abondantes, savoureuses et nutritives: dans la région de la rivière La Paix elles forment l'exclusive nourriture des naturels durant les mois d'été. Les fraises sont extrêmement abondantes dans les prairies et dans les bois, elles mûrissent dès la fin de juin. Les cassis et les groseilles poussent à profusion et deviennent fort gros. Les frambroises poussent partout oû le feu a détruit les forêts et les taillis—elles sont une sûre indication des bonnes terres à blé. Tels sont les fruits de la province qui ont servi durant les siècles passés à nourrir les espèces variées d'animaux peuplant le territoire canadien.

FOIN ET PATURAGES

Rien n'étonne plus agréablement le nouveau venu en Alberta que la variété étonnante et la luxuriance des herbes recouvrant la prairie. Toutes conviennent admirablement à la pâture ou à la fenaison.

D'une façon générale la végétation naturelle, convenant pour le fourrage, peut être classée en trois catégories.

L'herbe, le carex et le jonc, et les légumineuses (pois et vesces) quatre-vingt seize variétés différentes d'herbes ont été reconnues, desquelles quarante-six constituent un foin excellent. Le carex et le jonc comprennent quatre-vingt quatorze variétés, dont beaucoup produisent également un foin de bonne qualité et constituent au printemps et en été un excellent pâturage.

Les grandes chaleurs d'août et de septembre mûrissent rapidement ces différentes sortes d'herbes et en font un nutritif pâturage d'hiver pour les animaux. Le carex pousse dans les sols bas et dans



Une route pittoresque

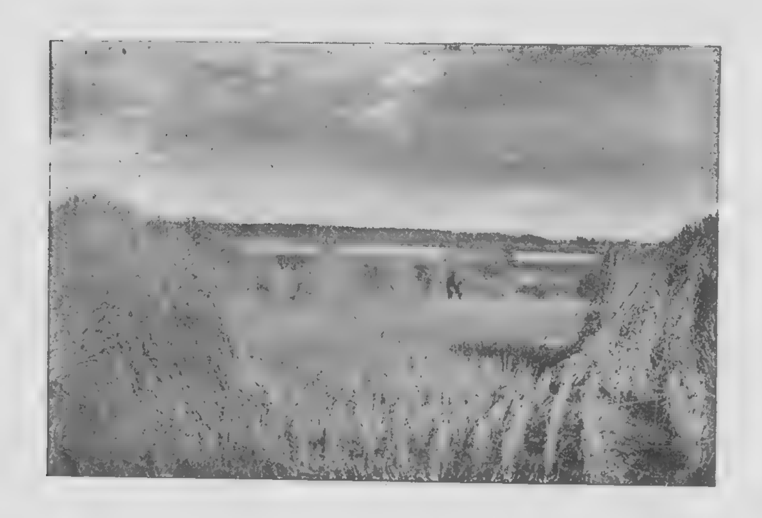
les marais et est fort apprécié par les animaux, lorsque l'herbe des coteaux durcit. Si les marais présentent quelque peu le caractère des salines, les chevaux se montrent très friands du carex et ne tardent pas à engraisser dans de notables proportions.

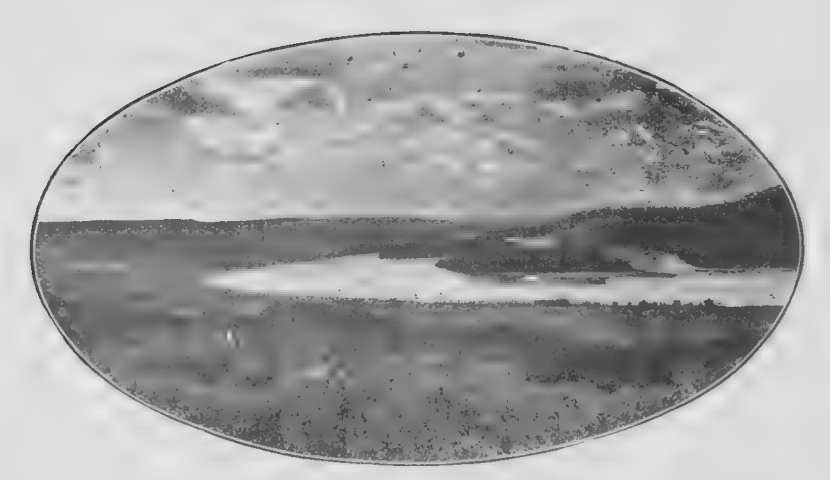
ABONDANCE DU FOIN SAUVAGE.

On cultive peu le foin en Alberta, même dans les régions depuis longtemps colonisées, les fermiers comptant presque exclusivement sur les variétés de foin sauvage.

Une promenade à la campagne permet d'apercevoir des centaines d'acres d'excellent foin naturel qui peut être fauché à n'importe quel moment, entre le milieu de juillet et la fin de septembre. Il ne se produit pas de pluies susceptibles de faire pourrir le foin dans les champs.

Des expériences effectuées, au collège agricole d'Ontario, avec des graines de foin sauvage originaire d'Alberta, ont prouvé que ce foin produisait un rendement bien supérieur à toutes les variétés de foin expérimentées jusqu'alors. Ces expériences couvrirent une période de cinq années.





Une rivière dans la prairie.



La moisson

CULTURE DU SOL

Il est impossible d'exagérer la fertilité du sol de l'Alberta.

Sur la presque totalité de la province il existe une couche de glaise marneuse variant de profondeur, depuis quelques pieds, à la base des montagnes Rocheuses, jusqu'à plusieurs centaines de pieds plus à l'est.

Cette glaise est recouverte d'une couche de terre noire végétale, célèbre pour sa fertilité dans toute l'Amérique du nord, variant de quelques pouces à cinq et même six pieds d'épaisseur. Cette terre est absolument dénuée de pierres et garde l'humidité d'une façon parfaite tout en absorbant rapidement l'eau produite par les pluies.

COUT DU PREMIER LABOUR.

Le coût du premier labour d'une terre vierge—labour connu sous le nom de cassage—vaut de retenir l'attention du futur colon.

La prairie découverte peut être facilement labourée et préparée pour les semailles, et à peu de frais, par suite de l'absence de pierres ou d'arbres nécessitant un défrichement préalable.

Le coût du premier labour—cassage—varie de $3.00 à $5.00 par acre. Dans la région boisée légèrement, le coût du défrichement et du premier labour est sensiblement supérieur à celui des travaux préliminaires dans la prairie, mais la terre ayant été boisée a cet avantage, sur la terre de prairie, qu'après le premier labour elle peut être immédiatement ensemencée et donne une récolte dès la première année.

Dans l'extrême sud, ou la région est totalement en prairie découverte, les sillons du premier labour étant très compacts, on se trouvera bien de labourer tout d'abord à une profondeur de 2 pouces et demi à trois pouces, puis de rouler le labour avec un lourd rouleau et de labourer à nouveau en août. Ceci constitue une excellente pré-



PREMIER LABOUR, EFFECTE AVEC UNE CHARRUE A VAPEUR A DAYSLAND



DEFRICHANT LA PRAIRIE

paration du sol pour le blé d'hiver, ou, si l'on préfère pour le blé de printemps, semé l'année suivante; le rendement de la première récolte dans l'un ou l'autre cas, varie de trente à cinquante minots de blé à l'acre.

STATISTIQUE DES PLUIES.

Les pluies sont abondantes et tombent principalement durant la période de croissance du grain, lorsqu'elles sont nécessaires, et cessent lorsque la moisson est proche.

Un examen du tableau suivant prouvera la véracité de cet avancé. C'est le rapport de la chûte d'eau mensuelle durant l'année 1908, basé sur les chiffres fournis par 49 stations métrologiques.

CHUTES D'EAU MENSUELLES EN 1908.

Saison des semailles		*Saison de la croissance*		*Saison des moissons et des battages*	
Janvier........	.22	Mai..........	2.45	Septembre.....	.69
Février........	.54	Juin..........	5.75	Octobre... ...	.83
Mars....	1.01	Juillet........	3.10	Novembre.....	.32
Avril..........	.45	Aout.........	2.15	Décembre.....	.28

Il n'y a ni pluie ni humidité de l'atmosphère durant la saison d'hiver. (La chute d'eau mentionnée ci-dessus pour les mois d'hiver représente la hauteur d'eau fournie par la fonte de la neige tombée.) Dans la partie sud de la province, il tombe de la neige mais elle ne restent pas sur le sol. Les chevaux, les vaches et les moutons paissent dehors pendant tout l'hiver; ils écartent du museau la couche de neige recouvrant le sol et se maintiennent en parfait état durant tout l'hiver. Dans la partie nord de la province la chûte de neige atteint une épaisseur variant de six à dix-huit pouces et demeure sur le sol de la fin de décembre au commencement d'avril . C'est alors le commencement du printemps dans l'immense région des plaines qui va du Mackenzie au Montana.

Si le climat de l'Alberta diffère du climat de l'Ontario et des Etats-Unis de l'est et du centre, c'est en ce que l'atmosphère est plus sèche et l'air plus raréfié par suite de la haute altitude, la température d'Alberta est de beaucoup préférable, et il est un fait avéré, c'est que les habitants d'Alberta jouissent de la meilleure santé du monde.



UNE EXCELLENTE RECOLTE D'AVOINE

PRODUCTION DES CEREALES

L'Alberta est la dernière région de colonisation propice à la culture du blé et c'est la meilleure de l'Amérique du Nord. La totalité de la province est située au sud de la "ligne du blé,"—qui, au lieu de suivre les degrés de latitude, va dans une direction oblique sud-ouest du Mississipi à la rivière La Paix—, et dans toute son étendue bénéficie, en été, des chaleurs comparables à celles du New Jersey et de l'Ohio. L'Alberta est, sans aucun doute, la plus vaste et la meilleure région à blé du monde, et son développement est destiné à avoir une influence importante sur l'histoire économique et politique de l'Empire Britannique. L'Alberta est par excellence la région à blé du continent. Les Etats de l'Union, qui produisaient autrefois du blé, se limitent actuellement à la culture du maïs. L'Ohio, l'Indiana, l'Iowa seront toujours les régions de production du maïs du continent, tandis que les provinces de l'Ouest canadien deviendront les grandes productrices de blé pour les Etats-Unis et la Grande Bretagne. Ce fait fut admis, avec les plus grandes espérances, par les membres de l'Association Britannique pour l'Avancement des Sciences, réunis en congrès à Winnipeg au mois d'août 1909.

La culture du blé, au Canada, reçoit un essor considérable du fait que les surfaces agricoles des autres pays sont consacrées peu à peu à d'autres cultures plus intensives. La consommation du blé augmente dans une proportion beaucoup plus considérable que la production, et une hausse importante des prix est attendue à bref délai. Cette rareté de la précieuse céréale est une des causes de la prospérité grandissante du Canada et elle lui permettra de prendre rapidement une place importante parmi les contrées productrices de blé.

L'augmentation de la production du blé, qui s'est produit en Alberta au cours des quelques dernières années, n'est qu'une indication du formidable développement que cette culture atteindra, dans ses fertiles plaines, durant les dix années prochaines. Ci-dessous, nous donnons, à titre documentaire, un tableau montrant la rapidité avec laquelle la culture du blé progresse en Alberta. La vérité est que la merveilleuse adaptation des plaines d'Alberta à cette culture ayant été dûment reconnue, il serait impossible d'interrompre le courant d'immigration qui s'est établi vers notre région, principalement des Etats-Unis où la presque totalité des terrains sont en culture et où le blé ne peut être cultivé avec succès qu'en employant des méthodes culturales compliquées et dispendieuses. Les colons, qui viennent ac-

tuellement en Alberta, peuvent prendre des terres gratuites ou acheter des terres à bon marché; ils se trouvent en position immédiate de profiter de l'ère de prospérité dans laquelle le pays s'est engagé depuis la crise financière de 1907-1908.

TABLEAU DE LA PROGRESSION DES RECOLTES

	1900	1906	1909
Blé de printemps			
Acres		83,498	104,956
Minots		2,191,611	3,093,422
Blé d'automne			
Acres	42,582	140,432	230,000
Minots	783,135	3,740,656	5,877,486

CONDITIONS DE LA CULTURE DU BLE

Les agronomes reconnaissent unanimement qu'il existe des limites définies et des conditions dans lesquelles chaque variété de plantes atteint le maximum de son développement. La température idéale pour le blé est une chaleur estivale de 60 degrés. Une température légèrement supérieure est la moyenne de la chaleur estivale dans toute la région s'étendant jusqu'au 65ème degré de latitude nord. La seconde loi physique pose en principe que la végétation atteint son plus grand développement près de la limite nord de la zone propice à la culture. La preuve de ceci peut etre trouvée dans le fait que le blé ayant remporté la médaille d'or à l'Exposition de Philadelphie, en 1876, fut récolté sous la parallèle 59, à 750 milles au nord de la frontière séparant le Montana de l'Alberta.

Du blé dûr No 1 fut récolté au lac Athabasca, sous le 58° 42′ de latitude.

Enfin le blé qui obtint le premier prix à l'Exposition internationale Colombienne, en 1893, avait été cultivé à la rivière la Paix.

Dans l'Ontario et aux Etats-Unis, rarement plus de deux grains de blé sont trouvés dans la même enveloppe. Les minotiers et les fermiers, qui ont examiné des épis récoltés dans les plaines d'Alberta, ont manifesté leur profond étonnement de trouver trois, quatre et même cinq grains de blé dans la même enveloppe; ceci expliquerait les rendements extraordinaires du blé dans ce pays.

La différence entre deux grains ou quatre grains à l'enveloppe explique la différence entre les rendements de vingt et de quarante minots à l'acre.



AVOINE—80 MINOTS A L'ACRE



BLE DE PRINTEMPS, PRES D'EDMONTON

OPINIONS D'EXPERTS

En 1880 les minotiers de Minneapolis avaient déjà découvert que le blé du Minnesota était amélioré beaucoup par le mélange, dans une large proportion, avec le blé récolté dans les prairies canadiennes. L'entrefilet suivant est emprunté au "Pioneer Press" de St. Paul, numéro du 8 novembre 1880.

"Il semble être un fait évident que plus le blé est cultivé au nord, dans une certaine limite, meilleur il est. La future grande région à blé du monde sera sans doute la riche et lointaine vallée de la rivière Saskatchewan, (et celle de la rivière la Paix), où cette céréale pousse à la perfection, non seulement sous le rapport de la qualité mais sous tous rapports. Le grain atteint une couleur ambrée et une rondeur inconnues ici et il est fort riche en gluten, le grand principe nutritif de la farine."

INDUSTRIE DU GRAIN

L'Alberta a donné son nom à une nouvelle et supérieure variété de blé: "L'Alberta Red." C'est un blé d'hiver avec de telles qualités meunières, encore inconnues, qu'un nom nouveau a été nécessaire pour le désigner. Il peut être cultivé dans toute l'étendue de la province et grâce à lui le fermier a la faculté de diviser son travail en deux saisons —une partie de ses champs étant ensemencée avec du blé d'automne et l'autre avec du blé de printemps à la saison suivante. Il peut être semé en toute saison de l'année, mis en pacage jusqu'en automne et l'année d'après il donnera encore un excellent rendement. Aussitôt que la moisson est faite, le chaume peut être disqué, puis ensemencé sans être labouré à nouveau. On cite des cas fréquents où trois récoltes ont été obtenues après un seul ensemencement, les deux récoltes supplémentaires ayant été produites par les semailles naturelles des grains tombés des épis trop lourds.

En 1907, un champ de 900 acres, situé près de Lethbridge, donna une moyenne de 17 minots à l'acre, de semailles naturelles n'ayant absolument rien coûté.

BLE D'HIVER

Le blé d'hiver (ou blé d'automne) a été cultivé avec succès, mais sur une très petite échelle, durant les dix-huit ou vingt dernières années; la surface consacrée à sa culture, durant ce laps de temps était quantité négligeable en regard de l'énorme surface ensemencée annuellement en blé d'hiver. La sélection du blé "Alberta Red" a marqué une ère nouvelle pour ce genre de culture; une plus grande étendue lui est réservée chaque automne et rien ne fait prévoir que le mouvement puisse être enrayé, bien au contraire, le succès aidant, les fermiers se montrent de plus en plus enthousiastes à son sujet. Aucun rapport n'a jamais mentionné que l'hiver ait causé des dommages aux semailles soigneusement faites.

La variété de blé "Turkey Red," originaire du Kansas. a été introduite récemment en Alberta, cette variété s'est tellement améliorée ici qu'elle est classée actuellement sous le nom d'"Alberta Red." On réexpédie maintenant cette variété améliorée au Kansas pour y être utilisée comme semence.

Au quatrième congrès annuel du "Dry Farming" à Bellings, Montana, en 1909, un échantillon de blé "Alberta Red" remporta le premier prix à l'exposition organisée conjointement avec le congrès. Le blé "Alberta Red" est cultivé avec succès dans la région d'Edmonton, on a même fait des expériences de culture, qui ont d'ailleurs parfaitement réussi, au Fort Vermillon, situé à l'angle nord-ouest de la province, à plus de quatre cents milles au nord-ouest d'Edmonton. Le blé d'Alberta est en grande demande sur le marché anglais par suite de ses qualités meunières supérieures.

Le blé d'hiver n'a jamais fait défaut une seule année dans le sud de la province, chaque fois qu'il a été cultivé rationnellement.

QUELQUES PREUVES

La récolte de 1908 fut exceptionnellement productive—des régions entières obtinrent des moyennes de 30 minots à l'acre. La moyenne pour la province fut de 29 minots 47 à l'acre. Le nombreux fermiers récoltèrent de 40 à 50 minots à l'acre dans des champs très étendus.

M. P. A. McAnally, de Crossfield, a fait la déclaration assermentée suivante:

"Je, soussigné, P. A. McAnally, du village de Crossfield, en la province d'Alberta, fermier, déclare ce qui suit:

"Que durant l'année 1908, j'ai battu 596 minots 1-16 de blé d'automne "Alberta Red," récoltés sur neuf (9) acres de terrain,



GRAIN ATTENDANT L'EXPEDITION. CINQ GRANDS ELEVATEURS SONT COMPLETEMENT REMPLIS

lequel blé fut déclaré être de la qualité No un (1). Moyenne par acre 66 minots et quart.

"P. A. McANALLY."

"Déclaré devant moi, au village de Crossfield, en la province d'Alberta, ce 22ème jour de septembre, 1908.

"JNO S. DAVIE,"
"Juge de paix, dans et pour
la province d'Alberta."

A Cardston un rendement énorme fut obtenu par M. S. M. Woolf. Un arpenteur du gouvernement fut envoyé sur les lieux pour mesurer la superficie du champ, qui se trouva être 76 acres 12. Voici la déclaration assermentée de M. Woolf.

"Cardston, Alberta, 10 février, 1907.

"Ceci certifie que j'ai obtenu 4725 minots de blé (mensuration à la machine) d'un champ contenant 76 acres 12 (mensuration effectuée par un arpenteur du gouvernement) en 1908. Ce blé était de la variété connue sous le nom d'"Alberta Red" (blé d'hiver) et fut semé sur labour d'été, le 15 août 1907, à raison de 30 livres par acre."

"Assermenté devant moi ce 10ème jour de février de l'année 1909.

"S. M. WOOLF."
"T. H. BARKER, J. P."

BLE DE PRINTEMPS

Tout ce qui a été dit de l'adaptation parfaite de la province pour la culture du blé d'hiver peut être répété pour le blé de printemps. Les rendements ont été uniformément bons dans le passé et ils sont très élevés lorsqu'on les compare à ceux obtenus dans les Etats situés au sud de la frontière internationale. *Une moyenne de 22 minots par acre est la moyenne obtenue pour dix années consécutives en comprenant l'étendue entière de la province.*

Quand l'Alberta est mise en parallèle avec les Etats producteurs de blé de printemps, oû l'irrigation n'a pas été mise à contribution, les avantages considérables de la province sont mis vivement en relief.

I.—Ministère d'agriculture des Etats-Unis.

Rendement à l'acre du blé de printemps pour 1908 et 1909

	1908	1909
Minnesota	16.8	12.8
Dakota-nord	13.7	11.6
Dakota-sud	14.1	12.8
Nebraska	14.0	13.0
Iowa	11.5	5.5
Kansas	14.7	15.5

II.—*Ministère d'agriculture d'Alberta*

	1908	1909
Alberta	20.2	19.98

Exemple convaincant

L'automne dernier (1909) M. Noble J. Heaton, sr., de Carstairs, sections 34 et 27, township 27, rang 29 ouest du 4ème méridien, a battu 585 minots de blé de printemps, récoltés sur 12 acres de terrain, soit une moyenne de plus de 48 minots à l'acre.

AVOINE

Tandis que la province d'Alberta devient fameuse par son adaptation admirable à la culture et à la production d'un blé d'hiver de qualité supérieure, elle se fait de plus en plus connaître comme une région productrice d'une avoine excellente. Une moyenne de rendement de 100 minots à l'acre n'est pas chose inconnue et 50 à 60 minots sont la moyenne courante des récoltes d'avoine.

Tandis que 34 livres est le poids reconnu pour un minot d'avoine en Alberta, le minot d'avoine, récolté dans la province, qui obtint le premier prix à l'exposition provinciale des semences en février 1909, —pesé par l'inspecteur du grain du Dominion, —accusa le poids de 50 livres. Le même inspecteur déclara que la province d'Alberta était décidée à porter le poids officiel du minot d'avoine à 42 livres, il fit également la déclaration sous serment que 85 pour cent de l'avoine, récoltée en Alberta, examinée par lui, pesait plus de 42 livres au minot. On voit par là que l'avoine récoltée dans l'Alberta est d'une qualité supérieure. C'est ce fait qui a induit deux importantes compagnies à établir dans la province deux minoteries produisant la préparation alimentaire connue sous le nom de "Oatmeal." Il n'est pas extraordinaire de voir des champs immenses où l'avoine atteint une hauteur de cinq et même six pieds.

La moyenne de rendement à l'acre, indiquée par le système de mensuration adapté aux batteuses, est de 36 minots 47; mais si l'on calcule le rendement au poids, la moyenne est de près de 45 minots à l'acre, ce qui parle éloquemment en faveur de l'adaptation de la province à la culture de l'avoine.

L'avoine qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition universelle de Paris, en 1900, avait été récoltée à cinq milles à l'est d'Edmonton.

La production de l'avoine est passée de 3,000,000 de minots, en 1900, à 24,000,000 de minots en 1909.



FERMIERS D'ALBERTA BATTANT LES CEREALES DANS LA PRAIRIE

ORGE

Cette céréale est cultivée avec grand succès depuis les premiers temps de la colonisation et donne un rendement de 40 à 60 minots à l'acre, d'un poids allant jusqu'à 58 livres le minot. L'orge murit dans des conditions idéales, inconnues aux Etats-Unis et dans la plupart des régions de l'est canadien. La moisson, faite avec une température fraiche et sèche assure a l'orge une parfaite maturité qui en fait un grain de premier ordre pour l'industrie du malte.

La récolte de l'orge est toujours sûre et la surface ensemencée avec cette céréale s'accroît sans cesse. La moyenne pour quatre années (1877 à 1880) a été de 40 minots à l'acre. L'excellente adaption du sol d'Alberta à la culture de l'orge est indiquée par le tableau suivant:

MOYENNES DU RENDEMENT DE L'ORGE

Nord-ouest Canadien, 40 minots; Minnesota, 25 minots; Iowa, 22 minots; Wisconsin, 20 minots; Illinois, 17 minots.

ECOULEMENT DU GRAIN

Les futurs colons doivent prêter attention aux excellentes dispositions des lois canadiennes pour la protection du fermier dans l'écoulement de sa récolte. Le commerce du grain est règlementé par le "Manitoba Grain Act, 1900," et les provisions de cette loi procurent une protection très efficace aux fermiers contre les abus qui peuvent se produire dans le commerce du grain. Tout le grain est vendu selon les taux prévus par la loi et fixés par les inspecteurs du gouvernement.

L'application des dispositions de la loi du grain est entre les mains du Commissaire des entrepôts, qui n'a pas le droit d'avoir un intérêt pécunier dans le commerce de grain. Presque tout le grain est acheté par les élévateurs locaux. Quelques-uns de ceux-ci sont possédés par les fermiers, mais le plus grand nombre appartiennent aux compagnies de grains ou aux minoteries. Tous les marchands de grain doivent avoir une licence accordée par le gouvernement et fournir des garanties qui protègent les fermiers de toutes pertes provenant de la malhonnêteté ou de l'insolvabilité de ces marchands.

Le fermier peut vendre son grain à l'élévateur pour de l'argent comptant, ou, s'il préfère le conserver pendant quelque temps afin d'obtenir un meilleur prix, il peut l'emmagasiner à l'élevateur et



LE "HOME" DU FERMIER



LIVRANT LE GRAIN A L'ELEVATEUR

obtenir en reour un reçu établissant la quantité et la qualité du grain emmagasiné.

Il peut alors vendre au moment oû les cours lui paraissent avantageux. Si le fermier désire expédier son grain, pour son propre compte, sans passer par l'intermédiaire des élévateurs locaux, la loi prévoit l'établissement d'un quai d'embarquement à chaque gare, de façon que les fermiers puissent charger directement leur grain, des chariots dans les wagons. La loi prévoit de plus que les fermiers ont les mêmes droits que les marchands ou les Cies d'exiger des wagons pour l'expédition du grain.

ALFALFA ET MIL

Depuis que les prairies naturelles ont été transformées en champs de céréales, les cultivateurs ont remporté de grands succès en cultivant le mil et l'alfalfa.

Il n'y a pas récolte plus profitable. Le sol, qui a été ensemencé pendant quelques années avec du blé, est beaucoup mieux adapté à la création de prairies artificielles que la terre nouvellement défrichée qui contient trop de principes végétaux.

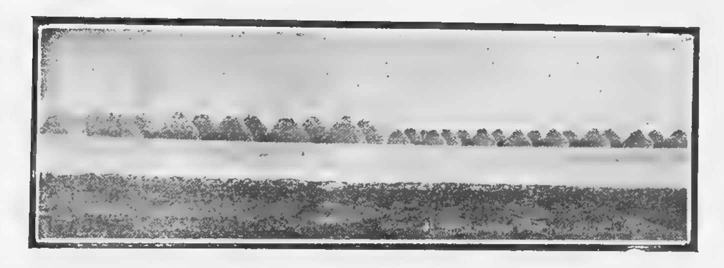
Le mil rapporte de deux à trois tonnes à l'acre et peut être vendu, dans n'importe quelle ville de la province, à raison de $12 à $18 la tonne. Un fermier, habitant à cinq milles de la ville, disait dernièrement à l'écrivain de ces lignes que sa ferme valait $75 l'acre, parce qu'il pouvait récolter trois tonnes de mil à l'acre et vendre celui-ci à raison de $20.00 la tonne.

Le "Brome Grass" et le "Western Rye Grass" donnent également d'excellents rendements.

Parmi les différentes variétés de foin cultivées, l'alfalfa est celle qui réussit le mieux, c'est aussi la plus répandue. Elle donne, au moins, deux récoltes par saison et rapporte de quatre à six tonnes à l'acre qui se vendent ordinairement $15.00 chaque. Le mil et l'alfalfa sont des récoltes sur lesquelles le fermier peut aussi fermement compter, pour faire de l'argent, que sur le blé et l'élevage des animaux.

Dans la partie sud de la province, le long des canaux d'irrigation, us grand nombre de fermiers augmentent sans cesse l'espace consacré à cette culture. Les stations expérimentales de Lacombe et de Letbbridge distribuent des échantillons de terre provenant d'anciens champs d'alfalfa pour les fins d'innoculations ,et il ne semble pas y avoir de raison pour que cette culture se limite à une seule partie de la province. Bien que ces récoltes ne soient pas encore

générales au pays, il n'en est pas moins fort satisfaisant pour le futur colon d'apprendre que lorsque le sol des prairies d'Alberta a été défriché et cultivé, sa fécondité et le climat permettent la culture de toutes les variétés d'herbes destinées à faire un fourrage excellent et à bon marché.



MEULONS DE GRAIN PRETS POUR LE BATTAGE

ELEVAGE

Si le lecteur se souvient de ce qui a été dit dans le précédent chapitre, quand à la végétation naturelle d'Alberta, il devra conclure sans hésitation que la province est idéalement adaptée aux fins des différents élevages d'animaux, depuis l'immense troupeau du "rancher" jusqu'à la douzaine de vaches laitières du fermier. L'élevage des bêtes à cornes, sur une large échelle, est une des principales industries agricoles de la province.

Les pâturages favoris des troupeaux de bisons sont devenus les prairies natales des Shorthorns et des Herefords. Il existe encore beaucoup d'immenses fermes d'élevage. Nulle région du continent américain procure d'aussi grands succès à l'éleveur.

BOEUFS DE PREMIERE QUALITE ENGRAISSES DANS LA PRAIRIE

La grande variété d'herbes, l'eau abondante, les abris nombreux, la sécheresse de l'hiver, sont autant de conditions qui assurent le succès de l'élevage.

Les pâturages de la province produisent des boeufs d'une qualité égale à celle des animaux élevés à l'étable dans l'Ontario ou en Europe; un fait qui le prouve amplement c'est que les jeunes boeufs élevés dans les prairies d'Alberta sont expédiés à Liverpool et à Smithfield oû ils obtiennent les plus hauts prix du marché.

LA DEMANDE DES BOEUFS AUGMENTE RAPIDEMENT

La poussée de la colonisation, qui s'est produite durant les six dernières années, a refoulé les éleveurs jusque dans les vallées des contreforts des montagnes oû ils demeureront en paix pour de longues années à venir. A l'heure actuelle l'élevage des bêtes à cornes subit une transformation. Les immenses troupeaux des éleveurs de jadis sont considérablement réduits. Il résulte de cet état de choses, produit par la colonisation, que les fermiers ne sont pas à même de fournir suffisamment d'animaux pour satisfaire à la demande des marchés locaux et de ceux de la province de Colombie Britannique, qui est une forte consommatrice avec ses centaines de camps miniers et forestiers. Les fermiers sont attirés beaucoup plus par la culture du blé que par l'élevage et il y a actuellement une place considérable pour les éleveurs d'animaux.

CONDITIONS FAVORABLES POUR L'ELEVAGE

Beaucoup de conditions favorables pour l'élevage sont particulières à la province. Tout d'abord, il y a l'abondance de l'herbe pour les pâturages et pour le foin. Le foin sauvage est extrêmement nourissant et produit d'excellent boeuf, les vesces et les pois conviennent admirablement aux vaches laitières.

En deuxième lieu, l'atmosphère est très sèche durant la saison froide et les vaches, les chevaux, les moutons et les porcs peuvent être hivernés sans frais. Un abri ouvert, un bouquet d'arbre ou une meule de paille sont suffisants pour les plus grands froids de l'hiver. Ce fait semblera presqu'impossible aux éleveurs qui habitent un pays ayant un hiver très humide, mais on a constaté que l'hivernage en plein air des animaux les rend plus robustes et plus forts que ceux hivernés à l'écurie.

Troisièmement, la paille blé, avoine ou orge—a une plus grande valeur comme fourrage, ici, que partout ailleurs au monde. La paille d'avoine, ou d'orge, d'Alberta est égale au fourrage de maïs employé aux Etats-Unis. En fait, des fermiers expérimentés de la région préfèrent donner cette paille comme nourriture aux poulains et aux juments poulinières plutôt que du mil ou même du foin sauvage.

Avec une petite ration supplémentaire d'avoine et de son les juments, lachées dehors pendant tout l'hiver, se portent mieux que d'être soignées à l'écurie.

Quatrièmement, nulle part au monde le fermier peut produire le grain d'élevage et les racines nécessaires aux animaux à aussi bon compte et aussi abondamment que dans cette province.

L'orge, l'avoine et le foin, comme qualité et rendement, ne peuvent être égalés et donnent, d'une façon illimitée, les matières premières requises pour la production du boeuf, du porc, du fromage, des oeufs et du beurre.

CHEVAUX

Depuis plus de 20 ans, les chevaux des plaines du sud d'Alberta détiennent une réputation mondiale. En ce qui concerne la remonte de l'armée anglaise, qui fut rendue nécessaire par la guerre du Transvaal, l'Alberta y collabora largement; les chevaux qu'elle envoya au Sud africain se classèrent parmi les meilleurs.

La sécheresse et la clarté de l'atmosphère, la luxuriance des pâturages, contribuent à faire de l'Alberta une région d'élevage, pour



Q' ELQUES CHEVAUX SUR LA FERME D'ELEVAGE



ENFERMES.

les chevaux, inégalée dans le monde. Les éleveurs introduisent actuellement au pays les races pures suivantes: Clydesdales, Percherons, Shires, Suffolks, Thoroughbreds, Hackneys et Standard Breds; on constate une amélioration étonnante dans ces races chevalines à la première génération. Le " broncho" sauvage disparaît rapidement et sa place est prise par une race de chevaux de poids lourd qui font d'excellents chevaux de travail pour la ferme et pour les charrois des villes.

Toute personne qui désire voir de bons chevaux n'a qu'à regarder les attelages magnifiques que l'on croise à chaque instant dans les rues de n'importe quelle ville de la province. Ceci est une sûre indication de la sorte d'animaux que l'on peut élever dans la province. Les éleveurs sont fort bien organisés en association et chaque printemps ils ont un concours hippique à Calgary, qui est le rendez-vous des plus beaux échantillons de la race chevaline que l'on puisse voir; ce concours est également une importante foire provinciale. Les éleveurs de chevaux de race pure sont des plus entreprenants et ils ont importés des sujets remarquables, males et femelles.

LA DEMANDE EST SUPERIEURE A L'OFFRE

L'offre de chevaux de trait est très inférieure à la demande sur tous les marchés et principalement en Colombie Britannique. Les camps miniers et forestiers de cette province offrent un débouché important pour tous genres de chevaux de trait. Des chevaux, d'un poids suffisant, se vendent aisément de $500 à $700 la paire, en Colombie Britannique.

Le développement rapide de l'agriculture, qui se produit dans la province, absorbe tout le surplus de la production de l'élevage de chevaux, aussi bien des "ranches" importants que des plus petites fermes.

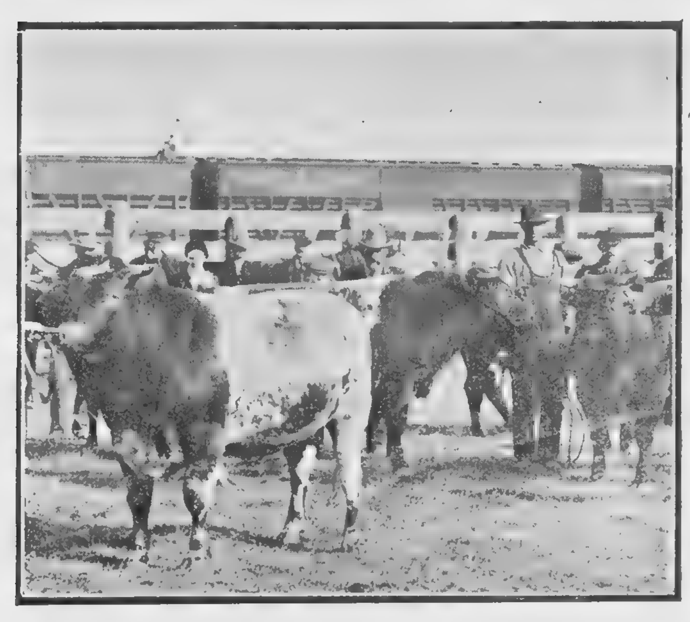
Les grandes fermes doivent importer la plupart de leurs chevaux. Le marché est des plus actifs pour les chevaux moyens et il augmente au fur et à mesure du développement de la province. De bons chevaux, pour les voitures légères et les écuries de louage, atteignent des prix très élevés dans toutes les villes.

CHEVAUX DE LUXE

Les chevaux de luxe sont élevés en Alberta. La province a déjà remporté des distinctions honorifiques dans des concours où prirent part les plus célèbres éleveurs du monde. Le champion Hackney de



LES CHEVAUX DE TRAVAIL SUR LA FERME



UN SHORTHORN LAUREAT, EN ALBERTA

l'exposition Pan-Américaine et du Concours hippique de New-York, tenus la même année, venait du ranch Rawlinson, situé à dix milles à l'est de Calgary, tandis que l'étalon et la jument Hackney, vainqueurs à l'exposition de St. Louis en 1904, "Saxon" et "Prixilla," étaient nés et avaient été élevés en Alberta.

BETES A CORNES

Les éleveurs de bêtes à cornes sont partagés en deux associations. L'une, la " Western Stock Growers' Association" a son siège à MacLeod, l'autre, la "Central Alberta Stock Breeders' Association" a son siège à Stettler. Les éleveurs de bêtes à cornes de race pure possèdent une organisation connue sous le nom de "Alberta Cattle Breeders' Association" Cette dernière association tient une exposition agricole, chaque printemps, ainsi qu'une foire aux taureaux et une exposition d'animaux gras. La foire aux taureaux est devenu l'un des événements les plus importants de l'industrie de l'élevage. Les éleveurs de la province font montre d'un excellent esprit d'entreprise en important des animaux de choix pour les placer à la tête de leurs troupeaux; ils se procurent également des femelles de race pour sélectionner leurs troupeaux. Les races de bêtes à cornes les plus généralement représentées dans la province sont les Shorthorns et les Herefords. On trouve également de nombreux troupeaux de Polled Angus et de Galloways. Jusqu'à ce jour, l'élevage pratiqué surtout a été celui du boeuf pour la consommation, mais depuis quelque temps, devant le développement immense de l'industrie laitière, les éleveurs s'adonnent peu à peu à l'élevage des vaches laitières. Dans ce genre d'animaux on trouve généralement des Jerseys, des Holsteins et des Ayrshires; le nombre d'animaux de ces diverses races augmente rapidement.

Beaucoup de bêtes à cornes sont maintenant engraissées en hiver et vendues au printemps. Cet élevage est très profitable et devient de plus en plus populaire chaque année.

Avec l'augmentation de la population correspond une demande considérable de boeufs pour la consommation locale; ce fait a contribué à l'érection d'importants abattoirs. Les plus grands établissements de ce genre sont situés à Calgary et à Edmonton. Le surplus de la consommation locale est exporté en Colombie Britannique, au Yukon, à Winnipeg et principalement en Angleterre. Les prix sont des plus rémunérateurs.



UN TROUPEAU DE VACHES LAITIERES, EN ALBERTA



CE QUI RAPPORTE DE L'ARGENT

MOUTONS

L'herbe touffue des prairies d'Alberta se révèle comme constituant un pâturage essentiellement propice à l'élevage du mouton. Des troupeaux considérables sont entretenus sur divers points de la province et donnent d'excellents profits. Un troupeau a rapporté des profits de 50, 65 et 80 pour cent, respectivement pour les trois années dernières. Les hivers sont excellents pour les moutons et le seul inconvénient de ce genre d'élevage réside dans les attaques de loups de prairie. Les loups causent assez fréquemment des ennuis aux éleveurs, mais avec un peu d'attention et un bon chien louvetier, il est relativement facile de parer à cet inconvénient.

Le gouvernement donne une prime assez importante pour chaque loup tué. Des petits troupeaux de moutons sont élevés sur toute l'étendue de la province. La demande de moutons et d'agneaux est loin d'être égalée par la production locale, de sorte que les prix sont toujours bons.

Les prix payés pour la laine sont toujours très élevés et récemment les grands éleveurs de moutons ont organisé des ventes périodiques de laine pour disposer des toisons de leurs animaux. Des filatures installées sur divers points de la province manufacturent une partie de la production locale de laine.

PORCS

La production de porcs est constamment inférieure à la demande locale, encore qu'il n'existe pas de région mieux adaptée à ce genre d'élevage en Amérique. La facilité avc laquelle le grain peut être récolté ainsi que les racines rend possible d'élever des porcs avec le plus grand profit.

On remarque généralement que les fermiers, peu au courant des habitudes de l'Ouest, commettent l'erreur de tenir leurs porcs beaucoup trop renfermés en hiver. Un tas de paille est tout ce que l'hivernage des porcs réclame. On doit se souvenir que les meules de paille n'ont pas à craindre la pourriture et l'humidité. La paille demeure sèche et dorée durant tout l'hiver, jusqu'à la saison des pluies de l'année suivante. Le foin sauvage ne constitue pas un pâturage de très bonne qualité pour les truies, mais par l'ensemencement de seigle et de blé d'automne au moment opportun, il est facile de se procurer un excellent fourrage vert qui dure du printemps à l'automne.

L'orge et l'avoine, broyées et mélangées, conviennent admirable-



TAUREAU SHORTHORN, DE RACE PURE, A LA FOIRE DE PRINTEMPS DE L'ASSOCIATION DES ELEVEURS DE BESTIAUX D'ALBERTA



FERME D'ELEVAGE DE MOUTONS, ALBERTA-SUD.



UN TROUPEAU DE VACHES D'ELEVAGE PRES DE LETHBRIDGE

ment pour produire du lard d'excellente qualité. Toutes les races de porcs sont représentées chez les éleveurs. Les colons venant des Etats-Unis amènent les races avec lesquelles ils sont le plus familiers, mais ils doivent fréquemment les abandonner par suite de la difficulté qu'ils ont à se procurer des reproducteurs de ces races, lorsque le besoin se fait sentir de renouveler leurs troupeaux. Les Berkshire, Yorkshire, Tainworth et Chester White sont les races les plus répandues; la première serait la plus populaire. La demande locale est de beaucoup supérieure à la production et de grandes quantités de conserves de porcs doivent être importées de Chicago. Des usines de salaison ont été établies à Edmonton, Strathcona et Calgary. La demande incessante de porcs que font ces usines, pour être en mesure de fournir aux commandes de la province et de la Colombie Britannique, a pour effet de mettre le marché sur une excellente base. Durant les quelques années passées le marché a subi d'assez fortes fluctuations, malgré cela les fermiers ayant persisté dans cet élevage ont obtenu d'excellents résultats.

VOLAILLES

Une enquête a démontré que les mêmes conditions qui rendent possible le retour à l'état sauvage des dindes et des poules de prairie, sont extrêmement propices à l'élevage des volailles.

La province d'Alberta ayant un nombre incalculable de poules de prairie et de perdrix, si l'avancé ci-dessus est valable, cette région serait donc la mieux adaptée du monde pour l'élevage des volailles. L'air diaphane et sec rend le climat idéal pour cette fin. Les périodes de grands froids ne sont pas nuisibles car les volailles supportent aisément les basses températures, spécialement si l'atmosphère est exempte d'humidité et les loges de nuit chaudes et confortables. Beaucoup d'éleveurs ont des poules qui pondent même pendant les jours les plus froids. Non seulement la région est naturellement adaptée à l'élevage de la volaille, mais encore un écoulement illimité se trouve à sa porte, pour les oeufs et les volailles. D'immenses quantités d'oeufs et de volailles doivent être importées pour notre consommation propre, tandis que les camps miniers de Colombie Britannique constitueraient un débouché de première importance pour ces produits si la production satisfaisait à la demande locale. Durant les mois d'hiver les oeufs ne se vendent jamais au-dessous de 40 cents et souvent ils atteignent 60 cents la douzaine; en été ils descendent rarement au-dessous de 25 cents.

INDUSTRIE LAITIERE

La province d'Alberta réunit toutes les circonstances favorables à l'industrie laitière: pâturages abondants et nutritifs, fourrage et grain à bon marché, eau saine et débouchés grandissant sans cesse Tout ce qui est nécessaire à la pratique de l'industrie laitière, dans la province, est plus de fermiers et plus de vaches. L'augmentation rapide des villes et villages, la demande considérable provenant des camps miniers et des chantiers de construction de chemins de fer font de l'industrie laitière l'un des branches les plus rémunératrices de l'agriculture. L'ambition prédominante des fermiers étant de cultiver le blé, conséquemment la pratique de l'industrie laitière constituera une excellente opération pour les fermiers; comprenant leurs intérêts, qui s'y adonneront.

Un écoulement considérable des produits de l'industrie laitière peut se faire dans la province.

En été, le beurre se vend rarement au-dessous de 25 cents la livre. En hiver 40 cents est le prix moyen d'une livre de beurre frais. Durant les dernières années un commerce de beurre, qui augmente rapidement, s'est établi avec le Yukon et les pays d'Orient; ce commerce est appelé à un grand avenir.

Les conditions naturelles du pays et l'excellent enseignement pratique que le gouvernement cherche à répandre feront promptement de l'Alberta le Danemark ou le Wisconsin du Canada, en autant que l'industrie laitière est concernée.

COOPERATION DE LA PROVINCE

L'entreprise privée est secondée par la coopération de la province; une attention spéciale est accordée par celle-ci à l'écoulement du surplus de la production de beurre.

A l'heure actuelle, près de 24 crémeries sont en opération sur cette base. Un fonctionnaire du gouvernement, le commissaire de l'industrie laitière, a la charge du travail et contrôle les fabricants de beurre. Le gouvernement fabrique le beurre, l'emmagasine, le vend aux plus hauts prix et verse l'argent aux fermiers, moins la retenue nécessaire pour couvrir le coût de la manutention et de l'expédition. Le résultat de cette coopération a été la création d'une industrie des plus florissantes.

La production de toutes les crémeries peut être expédiée en un seul envoi, car elle est égale en qualité, couleur, etc.—par la conséquence naturelle qu'elles fonctionnent toutes sous la même direction.

Un des résultats de cette coopération a été que l'an dernier les patrons ont obtenu une moyenne de 25 cents par livre de beurre. La production fut en 1909 de plus de 1,000,000 de livres.

En outre des crémeries gouvernementales, on compte un grand nombre de crémeries privées, dont la majorité sont florissantes, et quelques fromageries.

L'industrie laitière a toujours tenu une place importante dans l'agriculture de cette province, et il continuera d'en être ainsi par suite de l'excellence des pâturages d'été.

Une abondante quantité de fourrage peut être engrangée pour l'hiver, et les racines de toutes sortes poussent à profusion.

L'abondance d'eau fraiche fait du centre de la province une région idéale pour l'industrie laitière et l'agriculture mixte. Dix des crémeries gouvernementales et un grand nombre de crémeries privées sont en opération tout l'hiver.

BEURRE DE FERME

En plus des crémeries, un grand nombre de fermiers fabriquent du beurre chez eux, et cette production n'est pas suffisante pour satisfaire à la demande des villes.

Un beurrier expérimenté ferait une très bonne affaire en produisant du beurre fin, car durant l'hiver le bon beurre se détaille à quarante cents la livre.

Dans les districts éloignés, où la colonisation est peu dense, le gouvernement envoie un beurrier-conférencier qui donne d'excellents conseils sur la meilleure manière d'utiliser le lait et ses sous-produits.

L'écrémeuse mécanique est en usage dans tout le pays; lorsque le colon ne peut en acheter une, il est néanmoins très facile pour lui d'écrémer son lait car l'eau froide est très abondante. L'existence de nombreux lacs et cours d'eau fournit une excellente occasion de se procurer de la glace, à bon marché, pendant les mois d'hiver.



UN TEMOIGNAGE ELOQUENT DE L'EXCELLENCE DU PARTURAGE.



UNE SCENE CHAMPETRE.

EAU ET COMBUSTIBLE

L'eau se trouve partout en abondance suffisante pour pourvoir à tous les besoins de la colonisation. Il y a de nombreuses rivières et les ruisseaux et les lacs sont innombrables.

Des milliers de cours d'eau, pure comme du cristal, descendent des montagnes sur la lisière ouest de la province et traversent toute les prairies pour aller se jeter dans les grandes rivières. Dans les régions des montagnes, ces cours d'eau récèlent généralement d'innombrables truites. L'eau peut être trouvée également, ici comme partout ailleurs, en forant ou creusant des puits. Invariablement l'eau des puits d'Alberta est douce et saine. Il n'y a pas de sources empoisonnées et les chevaux et les bêtes à cornes laissés à eux-mêmes dans les prairies, depuis un nombre considérable d'années, n'ont jamais souffert d'une disette d'eau. L'opinion des arpenteurs, des voyageurs et des éleveurs est unanime sur le fait que pas un lac ou une source ont été découverts, dans la province, auquel les animaux aient refusé de boire. Les puits, creusés à une profondeur modérée dans la couche d'alluvion qui recouvre l'entière surface de la province, donnent toujours une bonne eau douce, quelque soit l'endroit oû on les creuse.

Les puits profonds, pénétrant sous le crétacé inférieur, donnent parfois une eau minérale qui n'est pas si bonne pour l'usage général.

BOIS ET CHARBON

Il n'y a jamais eu de disette de combustible en Alberta, depuis que des mineurs travaillent à extraire le charbon du sol et à l'expédier aux consommateurs. En des centaines d'endroits il n'est pas nécessaire de descendre très profond pour trouver le charbon. On le trouve de plein pied le long des rives des cours d'eau. Presque chaque rivière d'Alberta coule à travers un lit de charbon. L'Alberta est une des plus grandes réserves carbonifères du monde. Les dépôts carbonifères s'étendent des plaines aux montagnes, et comprennent toutes les variétés de charbon: lignite, bitumineux et anthracite.

Le Département des Mines du Canada a fait procéder à une exploration complète des dépôts carbonifères de l'Ouest canadien et les résultats en ont été consignés dans un rapport qui a été présenté au Parlement.

Le passage ci-dessous, relatif à l'Alberta, est extrait de ce rapport; c'est la plus récente information sur ce sujet.



UNE MINE DE CHARBON CREUSEE DANS UNE DES RIVES DE LA RIVIERE SASKATCHEWAN.

LES CHAMPS CARBONIFERES D'ALBERTA

La Province d'Alberta est libéralement pourvue de dépôts carbonifères.

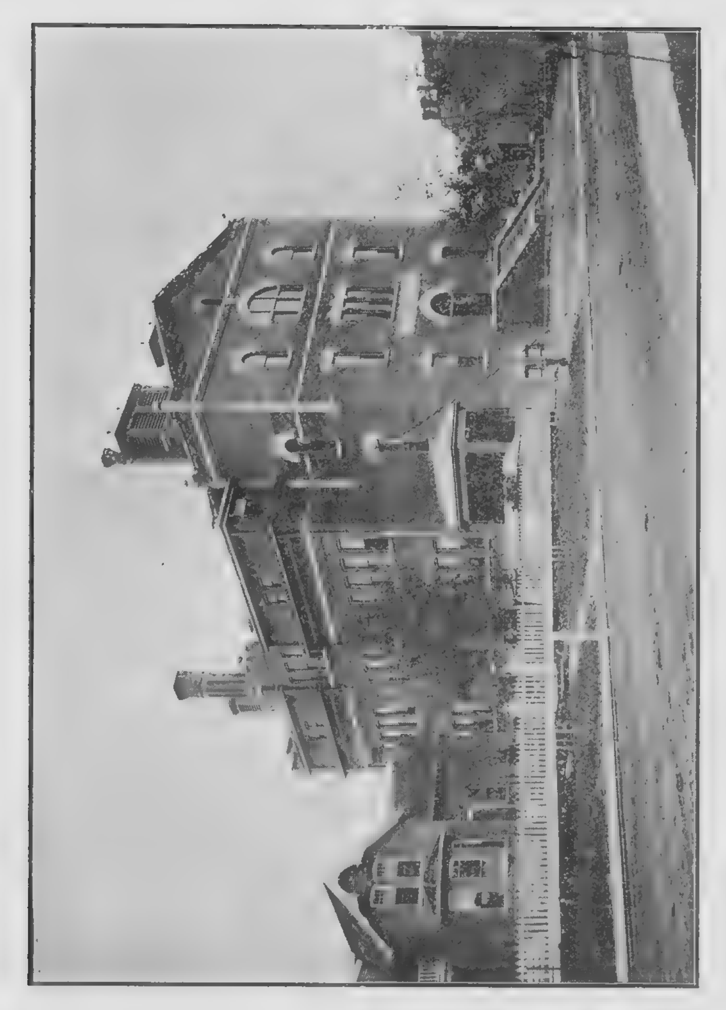
" A l'est des contreforts des montagnes repose un immense lit de charbon relativement intact. Le charbon de cette région est parfaitement adapté pour l'usage domestique; comme il se trouve dans la région colonisée, où le bois est rare, une demande considérable est assurée. Ce lit de charbon s'étend d'un point légèrement au nord de la frontière internationale jusqu'à la rivière la Paix, couvrant une superficie de non moins de 10,000 *milles carrés."*

CHARBON A BON MARCHE POUR LES FERMIERS

Le gouvernement a pris de sages et opportunes mesures pour assurer un combustible à bon marché aux fermiers. Par une clause du "Dominion Land Act" tous les baux des mines contiennent un article à l'effet de garantir aux colons le charbon nécessaire à leur consommation, pris à la mine, à raison de $1.75 la tonne. Aucun monopole peut ici exister au détriment du fermier.

BOIS

En plus du charbon, il y a une abondante réserve de bois sur de nombreux points de la province et beaucoup de fermiers en tirent de grands avantages, à différents points de vue. Le versant est des montagnes Rocheuses est couvert de bois d'un diamètre suffisant pour l'exploitation commerciale. Ce bois se trouve le long des cours d'eau et dans les vallées aux pieds des montagnes. Dans la partie moins boisée (park country) qui comprend la presque totalité des régions centre et nord de la province, on trouve également une quantité énorme de bois propre à l'usage commercial; de nombreuses scieries sont en opération, principalement sur les ruisseaux et les rivières. Les troncs d'arbres sont envoyés à la dérive, le long de ces cours d'eau, depuis les réserves forestières, et ils sont arrêtés par des barrages devant les scieries. Le bois provenant de ces scieries, de même que celui provenant des scieries de Colombie Britannique, que l'on peut se procurer dans les entrepôts de bois de chaque ville ou village, permettent aux colons d'avoir sous la main les matériaux de construction qui leur sont nécessaires. Voici les différents arbres que l'on trouve: peupliers, pins, épinettes, érables, cotonniers, saules, trembles, bouleaux, ormes et frênes.



Ecole Séparée de la Quatrième rue (Edmonton)

Le détenteur d'un homestead est autorisé à couper une certaine quantité de bois sur les terres du gouvernement pour édifier ses constructions. L'épinette, le peuplier, le bouleau, le pin et le sapin de Colombie sont les principaux bois employés dans la construction. Dans la région centrale de la province il y a une ample provision d'arbres de grosseur suffisante pour les construction de bois rond, en



Eglise St.-Joachim



Cathédrale de St-Albert



Couvent Youville à St-Albert

de nombreux endroits on trouve des milliers et des milliers de jeunes arbres pour poteaux de clôtures. Le bois, que le colon peut obtenir gratuitement, l'aide dans une large mesure à ses débuts. Dans la prairie les arbres poussent très rapidement et le gouvernement à établi d'immenses pépinières pour favoriser la plantation d'arbres. Des arbres sont donnés gratuitement aux colons, sous certaines conditions de culture et de soins exigés pour ces arbres. Dans ce genre de reboisement, les fermiers plantent beaucoup d'arbres "brise-vent" autour de leurs maisons et dépendances et peu d'années s'écouleront avant que la prairie déboisée présente un aspect de parc.

Dès lors que les arbres ont été plantés et qu'ils sont parfaitement protégés contre le feu, leur croissance est simplement étonnante.

AVANTAGES SPECIAUX

Le futur colon doit se souvenir qu'en immigrant en Alberta, il vient dans une région civilisée et dirigée par un gouvernement progressif. Il sacrifie très peu des avantages de son pays natal.

EXCELLENTES ECOLES

La province possède un excellent système d'instruction publique et une aide considérable est fournie par l'Etat pour maintenir très haut le programme des travaux scolaires et la qualification professionnelle des instituteurs.

ROUTES ET PONTS

Depuis la création de la province, il y a près de cinq ans, le gouvernement a dépensé la plus grande partie des fonds publics à établir des ponts et des routes et il a amélioré, dans une large mesure, les moyens de communication locale. Durant cette période près de $5,000,000 ont été dépensés en améliorations publiques.

Durant les quatre premières années de l'existence de la province 1300 ponts ont été construits ou réparés.

TELEPHONES

L'Alberta est la première province canadienne qui ait possédé et exploité elle-même son réseau téléphonique. Quand la province fut créée, en 1905, le réseau des téléphones était possédé par une compagnie privée. Les taux étaient très élevés et le service défectueux. Aussitôt que cela lui fut possible, le nouveau gouvernement commença



HOPITAL, MISERICORDIA, EDMONTON.

ses propres lignes de grandes communications, ses lignes rurales pour les fermiers et les réseaux de villes. Cette initiative de la part du gouvernement porta un coup mortel à la compagnie privée et le gouvernement provincial fut finalement en position d'acheter le réseau de la Cie pour un prix raisonnable. La province possède actuellement, et exploite la totalité des téléphones au coût le plus réduit, et cela dans l'intérêt de la population.

Il y a présentement, dans la province d'Alberta, 2172 milles de lignes téléphoniques à longue distance, 1724 milles de lignes rurales, 150 stations téléphoniques publiques et 70 bureaux de communications téléphoniques, assurant un service parfait à plus de 10,000 abonnés.

CHEMINS DE FER

L'Alberta possède actuellement plus de 1800 milles de voies ferrées, soumis à une circulation régulière. Trois lignes transcontinentales traversent la province de l'est à l'ouest. Il y a en réalité cinq chemins de fer transcontinentaux dans la province. Le Grand Tronc Pacifique, le Canadian Northern et le Canadian Pacifique ont des lignes qui traversent la province, touchent à Edmonton, la capitale provinciale, et sillonnent la riche région de l'Ouest avant de se rejoindre au col de la Yellow Head, dans les Montagnes Rocheuses, pour continuer leur route vers le Pacifique. La ligne principale du Canadian Pacifique Ry traverse la province à quelque distance au sud de la ligne centrale, elle passe par Calgary et parvient au Pacifique à travers le col du Kicking Horse. Dans l'extrême sud, une autre voie ferrée du Canadien Pacifique passe par Lethbridge et parvient à la côte du Pacifique en traversant le col du Crow's Nest. En plus de ces artères principales de transport, il existe de nombreux embranchements, et de plus nombreux encore sont en construction.

CE QUE LE GOUVERNEMENT FAIT POUR LES CHEMINS DE FER

Reconnaissant l'importance vitale des chemins de fer dans le développement de la région, le gouvernement a mis en action une politique énergique et progressive, en ce qui concerne l'établissement de voies ferrées. En un court espace de temps, la ville la plus éloignée et le colon le plus isolé sont sûrs d'avoir des facilités de transport par chemin de fer et un marché.

TYPE DU PONT LEGER EN FER UTILISE EN ALBERTA



TYPE DU GRAND PONT EN FER UTILISE EN ALBERTA

NULLE CONCESSION DE TERRES N'EST ACCORDEE AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

Nulle concession de terres n'est désormais accordée aux Cies de chemins de fer, soit par le gouvernement fédéral, soit par le gouvernement provincial. Les terres vacantes sont exclusivement réservées pour les colons. Durant la session de 1909, la Législature d'Alberta a décidé d'aider à la création de voies ferrées provinciales en accordant aux Cies une garantie d'actions.

De cette façon, des lignes ont été construites dans la province sans qu'il en coûte un cent de taxes additionnelles et sans imposer de charges financières nouvelles à la population.

Nous donnons, ci-dessous, l'énumération des voies ferrées, garanties par le gouvernement, et qui, à ce titre, devront être terminées en 1910.

CANADIEN PACIFIQUE

Le chemin de fer Canadien Pacifique doit construire les lignes suivantes:

1. Une ligne partant de la première gare à l'ouest du pont en construction de Lethbridge, et allant à la rivière Bow.

2. Un ligne partant d'une gare à l'est de Calgary et allant à Ghost Pine Creek.

3. Une ligne de 35 milles de longuer, partant de Castor et allant dans une direction est.

4. La Cie se propose, également de construire une ligne au sud de sa ligne principale, extension de son embranchement d'Estevan (400 milles) dans la direction de Lethbridge; 25 milles de cette ligne ont déjà été construits en Saskatchewan, l'an dernier.

GRAND TRONC PACIFIQUE

Enumération des lignes que la Cie du Grand Tronc se propose de construire sous la garantie d'actions de la province:

1. Une ligne partant d'un point sur la section ouest du G. T. P., entre le 111ème et le 113ème degré de longitude, et allant à Calgary, puis au sud, à, ou près de Coutts, sur la frontière internationale.

2. Une ligne partant d'un point situé sur l'embranchement du G. T. P. (Calgary-Lethbridge) tel point se trouvant dans une direction N.-E. de MacLeod, et se dirigeant à, ou près de MacLeod. La Cie est obligée de construire au moins 50 milles de cette voie, durant la pré-

sente année, et de la terminer et de la mettre en opération le 31 décembre 1911 —date de l'achèvement de sa ligne principale.

CANADIAN NORTHERN RY.

Les lignes, que le Chemin de fer Canadian Northern s'est engagé à construire, sous le bénéfice de la garantie provinciale, sont les suivantes:

1. Une ligne partant d'un point sur le Canadian Northern Ry., à, ou près de Vermilion, en la province d'Alberta, et allant, dans une direction N.-O., à, ou près de Whiford Lake, soit une distance d'environ 40 milles.

2. Une ligne, partant d'un point situé, entre Morinville et la limite nord du Township 61, sur le chemin de fer Edmonton and Slave Lake, et continuant, dans une direction est, sur une longueur d'environ 40 milles.

3. Une ligne, partant d'un point situé à, ou près de Strathcona et, selon une direction sud, touchant à Calgary, puis de là continuant dans une direction S.-O. à, ou près de Lethbridge, (avec un embranchement), partant d'un point situé près de Bittern Lake et allant dans une direction N.-E. à, ou près de Végreville, soit une distance d'environ 50 milles.

Ainsi que les embranchements suivants: 1. Un embranchement partant d'un point situé auprès de la traverse de la rivière Little Bow, et allant dans une direction sud, via MacLeod, se terminer à la frontière sud de la province, soit un parcours d'environ 110 milles. 2. Un embranchement partant d'un point situé sur l'embranchement ci-dessus mentionné, entre MacLeod et l'endroit oû ledit embranchement traverse la rivière Belly, et allant, dans une direction ouest, toucher la frontière ouest de la province, soit un trajet d'environ 65 milles. 3. Un embranchement partant d'un point situé entre Cardston et la frontière sud de la province, sur l'un des embranchements ci-dessus mentionnés, et allant, dans une direction ouest, aboutir à la frontière ouest de la province, soit une distance d'environ 35 milles.

4. Une ligne partant d'un point situé à, ou près de Content, et se dirigeant dans une direction ouest, via Red Deer, sur une distance d'environ 60 milles.

5. Une ligne de Calgary au parc de Banff.

6. Une ligne, partant de, ou près d'Edmonton, dans une direction N.-O., et allant, vers la rivière la Paix, sur une distance d'environ 50 milles.

7. Une ligne, partant d'un point situé à, ou près de Morinville,

sur la ligne Edmonton and Slave Lake Ry., et allant, selon une direction nord, à Athabasca Landing, soit une distance, d'environ 65 milles.

Un minimum de 125 milles de voies ferrées devront être terminés et mis en opération, cette année, par la Cie du Canadian Northern et le surplus des lignes et embranchements ci-dessus mentionnés, devra être terminé et livré au trafic le 31 décembre 1911.

1886 MILLES D'EMBRANCHEMENTS

Grâce aux mesures provinciales, indiquées plus haut, les facilités de transport par voie ferrée seront doublées, dans l'étendue de la province, durant les deux prochaines années.

Les garanties provinciales concernent une extension de 1886 milles du réseau d'embranchements destinés à couvrir en tout sens le territoire de la province, déjà desservi par des lignes transcontinentales qui assurent un marché grandissant à l'est et à l'ouest.

UN CHEMIN DE FER POUR LES REGIONS FERTILES DU NORD

La région extrême-nord d'Alberta est immensément riche en minéraux et, afin de procurer un débouché à ces sources de richesse, le gouvernement a garanti les actions d'un chemin de fer s'étendant à 350 milles au nord d'Edmonton, et devant être terminé en trois ans. Quand cette voie ferrée sera terminée et que la région sera entièrement parcourue, on s'attend à voir se rééditer une nouvelle ruée de chercheurs de minérai, semblable à celle du Klondyke.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Le gouvernement fédéral est profondément intéressé dans le problème d'exportation de récoltes d'Alberta et il a mis à l'étude la construction d'une voie ferrée reliant la réseau d'Alberta à la baie d'Hudson. Ce projet, qui va être exécuté tout prochainement, procurera aux fermiers de la province une nouvelle et courte route d'exportation vers les marchés européens; suivant le rapport fourni à la Chambre des Communes, par le ministre des chemins de fer, la brièveté du parcours épargn ra environ 5 cents par minot sur tout le blé expédié par cette ligne. Les fonds pour la construction de cette voie ferrée ont été votés par le Parlement canadien.

Actuellement la plus grande partie du grain, récolté en Alberta, est expédié via Winnipeg et les ports des Grands Lacs. Le chemin

de fer Canadian Pacifique accorde, depuis quelque temps, un taux de transport, jusqu'à Vancouver, qui rend possible et avantageux l'exportation du grain, sur les marchés européens par la côte du Pacifique et le Cap Horn ou par chemin de fer à travers l'isthme du Panama. Des expéditions considérables ont déjà été faites par cette voie et l'on a toutes raisons de croire que celle-ci deviendra, surtout après l'ouverture à la navigation du Canal de Panama, un facteur important dans l'exportation des récoltes d'Alberta. De grandes minoteries sont en opération, à Edmonton et à Calgary, pour classer le blé par qualités différentes.

LA CONCURRENCE DES COMPAGNIES DE TRANSPORTS EST ASSUREE.

De ce que nous avons dit plus haut, au sujet des chemins de fer et des différentes routes d'exportation, le futur colon doit conclure que le problême de la concurrence, en ce qui concerne les taux et les facilités de transports, est pratiquement soulevé en Alberta. Le fermier de la province a, actuellement trois grandes compagnies de chemins de fer rivalisant entre elles pour le transport de ses produits, et deux routes maritimes. Bientôt il aura trois routes d'exportation vers l'Europe et il sera placé aussi avantageusement au point de vue des marchés qu'aucun autre fermier du monde.

DES MILLIONS D'ACRES DE TERRES GRATUITES SONT ENCORE DISPONIBLES POUR LE COLON

Encore qu'une quantité considérable de terrain ait été disposée en faveur des Cies de chemins de fer et des colons, il y a encore des millions d'acres de terres libres en Alberta. Les nouvelles voies ferrées, actuellement en construction dans la province, mettront à la disposition des colons une étendue de terre cultivable sans comparaison possible avec aucune autre région du continent américain. La colonisation des terres libres ne présente plus actuellement la difficulté d'il y a quelques années. C'est la dernière occasion offerte à l'homme ayant charge d'une famille nombreuse, qui veut devenir un fermier indépendant et laisser un héritage à ses fils.

INFORMATIONS POUR LES COLONS

Les immigrants, nouvellement arrivés, recevront, à tout bureau des Terres du Dominion, des informations complètes sur les terres du

district, aptes à être prises comme homesteads, les employés, en charge de ces bureaux, leur donneront de plus, d'une façon absolument gratuite, tous les conseils et l'aide nécessaires pour leur permettre de se procurer des terrains leur convenant. Des renseignements détaillés, concernant les lois relatives aux terres, bois, charbons et minéraux, seront fournis sur demande adressée au Surintendant de l'Immigration, ministère de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, Manitoba, et au Commissaire de la Publicité d'Alberta. Les agents des Terres du Dominion peuvent seulement fournir des informations concernant les terres de leur districts respectif.

Pour disposer des terres publiques, par concessions gratuites, le gouvernement du Dominion a établi les agences, énumérées ci-après; toutes transactions concernant les terres de chaque district pourront être entièrement conclues dans ces bureaux:

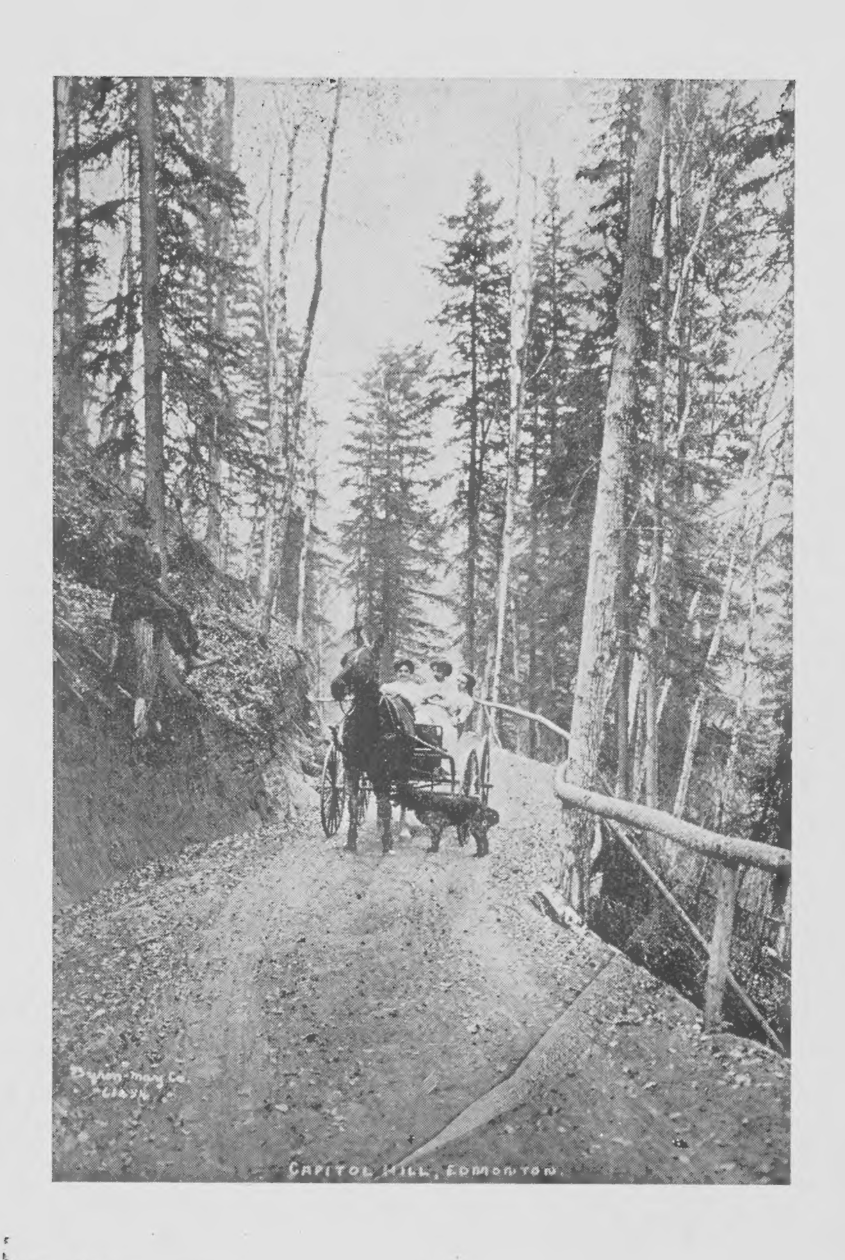
Districts	Agents	Adresses
Edmonton	K. W. Mackenzie	Edmonton
Calgary	J. R. Sutherland	Calgary
Lethbridge	J. W. Stafford	Lethbridge
Red Deer	R. H. Cottingham	Red Deer

BUREAU DE PUBLICITE D'ALBERTA

Le ministère de l'Agriculture d'Alberta a établi un bureau de publicité dans le but de fournir des renseignements gratuits à toute personne désirant connaître les ressources et les avantages de la province. Le dernier bulletin des moissons ainsi que diverses statistiques seront envoyés à toute personne en faisant la demande. Des cartes de la province seront également fournies sur désir.

Prière d'adresser toutes demandes de renseignements au

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
EDMONTON, Alberta.


CAPITOL HILL, EDMONTON.

